

donné entière satisfaction à M. Bennett, car voici ce que j'ai lu dans le *Sun* de Vancouver du jeudi 11 mai 1967:

On lui a demandé son opinion sur le traité, et il a répondu: «Le traité n'a pas marché. Ce qui ne va pas dans ce traité, c'est qu'on l'a signé trop vite.»

Il en a rejeté le blâme sur les autorités fédérales.

Il avait à l'esprit, évidemment, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et exprimait son mécontentement du rôle joué par ce dernier dans cette affaire. Il voyait en lui l'homme clé. Je lis la suite:

M. Bennett a déclaré que l'entente conclue avec la Kaiser Aluminum pour un barrage sur les lacs Arrow «était trois fois meilleure que le traité.»

Vous vous rendez compte?

Le marché avait trait à la construction proposée, en 1954, par la Kaiser Aluminum, d'un barrage de 25 millions de dollars sur les lacs Arrow. C'est l'ancien ministre des Terres, Robert Sommers, qui avait poussé l'affaire.

Voilà le premier ministre de la Colombie-Britannique qui exprime son mécontentement parce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a signé ce traité.

Je devrais dire que M. MacNabb, maintenant sous-ministre, a longuement été interrogé lors de la réunion du comité des affaires extérieures, le vendredi 10 avril 1964, au sujet des coûts du projet. Je lui ai demandé s'il était certain que son estimation du coût était exacte. Voici la question que je lui ai posée:

Vu l'expérience que l'Hydro de la Colombie-Britannique a acquise au cours des années—bien entendu, ses installations sont beaucoup plus petites que celles-ci—nous savons que la moyenne a dépassé le coût estimatif de 50 p. 100. Un ami de l'Hydro m'a fourni des chiffres. Dans ces conditions, que pensez-vous de ces affirmations selon lesquelles ces frais n'augmenteront pas beaucoup durant les dix prochaines années?

En réponse, M. MacNabb et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous ont assurés que le coût avait été si exactement estimé qu'il resterait 55 millions de dollars pour l'installation de génératrices au barrage de Mica Creek. Plus tard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rendu hommage à M. MacNabb et a dit qu'il était l'homme qui connaissait exactement ce dont il parlait.

Me reportant aux procès-verbaux de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique pour le jeudi 14 mars, je constate, cependant que M. Strachan a posé au premier ministre un certain nombre de questions, dont la suivante:

Pour ce qui est du versement de 274.8 millions, reçu le 1^{er} octobre 1964 en vertu du traité du Columbia, une partie de cet argent avait-il été dépensé au 31 décembre 1967?

[M. Herridge.]

Je n'entrerai pas dans les autres détails des questions. M. Bennett a répondu:

Oui. Réservoir Duncan, \$30,090,387; réservoir Arrow, \$144,119,555; réservoir Mica, \$85,184,179; frais de développement général, \$1,818,502; total, y compris l'intérêt pendant la construction et frais généraux, \$261,212,623.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a, pour ainsi dire, admis que les chiffres, certifiés par le ministre et M. MacNabb, ne sont pas exacts et que la Colombie-Britannique doit maintenant dépenser au-delà de 200 millions de dollars de plus qu'il n'avait été prévu dans le traité signé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Lors de son passage à Castlegar, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a adressé la parole aux membres de la Chambre de commerce locale et leur a assuré que le gouvernement du Canada—et je cite—

... ne signerait aucun traité avec les États-Unis qui n'assurerait pas suffisamment d'argent pour payer tous les frais de construction des entreprises du fleuve Columbia au Canada.

Les diverses personnes que j'ai mentionnées plus tôt veulent une réponse à cette question. Elle les intéresse au plus haut point. Je suis heureux que le secrétaire parlementaire soit ici ce soir; je m'excuse de l'empêcher d'aller se coucher. J'espère qu'il répondra à cette question. En terminant, j'aimerais dire que, dans les rapports du Bureau technique conjoint, M. MacNabb ne mentionne jamais le total des dépenses du Columbia jusqu'ici. J'aimerais que le secrétaire parlementaire me dise si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a reçu ces chiffres et, sinon, pourquoi.

M. Jack Davis (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, dans ses remarques de ce soir, le député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) a laissé entendre que le Canada avait été désavantagé par le traité du Columbia. Les autorités, les spécialistes dans les questions techniques et financières, de même que les économistes ne sont pas de cet avis. En fait, le Canada a profité du traité du Columbia.

Vu le peu de temps dont je dispose ce soir, je devrai me borner à citer un seul expert de renommée mondiale, M. John V. Krutilla. Dans un ouvrage intitulé *The Columbia River Treaty*, publié l'an dernier par l'organisme indépendant bien connu Resources for the Future Incorporated, il a écrit:

Le bénéfice—qui s'élève entre 225 et 275 millions de dollars—peut être considéré comme étant ce que le Canada a tiré du traité du Columbia.